

Une formation professionnelle en 2 ans par la voie de l'apprentissage

Le baccalauréat professionnel « Productions aquacoles » a pour objectifs de :

- dispenser une formation générale et scientifique permettant d'acquérir une capacité d'adaptation et d'envisager une éventuelle poursuite d'études (pour les meilleurs élèves)
- donner une qualification professionnelle approfondie dans le domaine des techniques de production en aquaculture (pisciculture en étang et salmoniculture)
- former aux techniques de commercialisation, indispensables dans le cadre de l'activité envisagée.

Conditions d'admission

Ouverte aux candidats titulaires d'un BEPA (notamment du BEPA Pisciculture) ou d'autres BEPA ou BEP (sous conditions dérogatoires), ou ayant suivi une classe de 1^{ère}, cette section est réservée aux candidats très motivés, prêts à un investissement de travail considérable. La demande d'inscription est à demander au lycée de Cibeins et l'admission définitive ne sera prononcée qu'à l'issue d'un entretien.

Organisation de la formation

Il s'agit d'une formation en alternance comportant des séquences au C.F.A. : 40 semaines en centre, 54 en entreprise. L'année se compose donc de 20 semaines en centre de formation (réparties en 6 périodes), 27 semaines en entreprise et 5 semaines de congé.

La formation au CFA comprend des cours théoriques, des travaux pratiques dans les laboratoires du lycée, des visites et des conférences. Des professionnels interviennent dans la formation (pisciculteurs, chercheurs spécialisés en aquaculture, vétérinaires...)

Délivrance du diplôme

L'examen prend en compte pour la moitié des coefficients les résultats du contrôle en cours de formation.

Il compte 7 épreuves obligatoires et 1 facultative avec la répartition suivante :

DISCIPLINES	Horaire global
Français	106h
Langue Vivante	83h
Histoire-Géographie	83h
Education Socio-Culturelle	83h
Education Physique et sportive	126h
Hygiène et Protection de la santé	18h
Mathématiques	83h
Informatique	18h
Sciences Physiques et Chimie	93h
Biologie-Ecologie	86h
Sciences et techniques économiques	240h
Sciences et techniques aquacoles	278h
Agroéquipements	53h
TOTAL	1350h

La formation chez le maître d'apprentissage permet l'acquisition des savoir-faire professionnels.

Epreuves	Coefficient en épreuve terminale	Coefficient en Cours de formation
E1 : Expression monde contemporain	2	2
E2 : Langue Vivante		1
E3 : Education Physique et Sportive		1
E4 : Mathématiques et sciences	2	2
E5 : Sciences appliquées et technologies	3	
E6 : Formation en milieu professionnel	3	1
E7 : Pratique professionnelle		3

Que faire après le bac professionnel Productions aquacoles ?

- ☒ Entrer dans la vie professionnelle :
 - en s'installant en exploitation piscicole (activité principale ou annexe)
 - en devenant technicien en entreprise piscicole, technicien spécialisé en aquaculture dans les services administratifs, les organismes de recherche et développement concernés, technicien spécialisé dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des plans d'eau.
- ☒ Comme tous les bacs professionnels, le Bac pro Aquaculture donne accès aux sections de Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA Aquaculture et le BTSA Technico-Commercial) notamment aux élèves ayant un très bon dossier scolaire.